



Mon employeur m'attaque au prud'homme

Par Issamine, le 16/07/2023 à 21:03

Bonjour,

Je viens de recevoir le 07/07/2023 par le biais d'un huissier judiciaire un acte à comparaître devant le conseil des prud'hommes, m'accusant d'avoir squaté un appartement meublé qu'il m'a mis à disposition après la fin de ma mission.

Sachant bien que j'ai fait une rupture conventionnelle avec lui le 27/07/2021, il m'a envoyé des emails entre 05/2022 et 06/2022 auxquels je n'avais pas fait attention.

il m'accuse d'avoir squaté l'appartement après fin de ma mission le 26/06/2020 jusqu'au 05/05/2021 sans payer d'indemnité de logement et que j'ai dégradé l'appartement, vu que c'est lui qui m'a loué enfin un 21 m² au REZ de chaussée à 370 euros dans une maison il y avait des conflits avec le proprio et moi et l'employeur j'étais au milieu, j'ai fait seul avec le proprio les états des lieux d'entrée 04/03/2019. à la fin de ma mission on venait de sortir du confinement je vivais seul et à la fin de ma mission j'avais des conflits avec une équipe du client je me sentais pas du tout bien et j'étais très déprimé, j'ai fait un arrêt maladie du 18/06/2020 au 26/06/2020 puis j'ai refait un arrêt maladie du 26/06/2020 au 10/07/2020 et en parallèle dans cette période d'arrêt l'employeur m'appeler pour me proposer des missions et passer des entretiens avec des clients en dehors de la ville où j'étais, et il me demande de partir du logement ce qui m'a poussé à cracquer et faire un Burn-out avec arrêt maladie du 10/07/2020 au 10/11/2020 il continue à me demander de partir je lui ai dit que je ne pouvais pas que c'est impossible pour moi de trouver un logement dans cette période, alors il m'envoie le rib du proprio auquel je lui ai fait un virement de 370 euros qu'il a rejeté, j'ai demandé à mon employeur de me prélever il n'a pas accepté alors je suis resté comme ça jusqu'en septembre mon employeur m'envoie une mise en demeure qu'il me doit 3 mois de loyer je lui ai demandé de me donner son rib et je lui ferai un virement il m'a donné son rib je lui ai fait le virement de 3 mois+ le quatrième et depuis je lui faisais un virement chaque début de mois jusqu'à ce que je sors de cet appartement le 05/05/2021 j'ai les relevés comme preuve et un email que je lui ai envoyé.

S'il vous plaît que dois-je faire dans mon cas? car il me réclame 1725,16 du jugement entre lui et le proprio mais je viens de voir le jugement entre lui et le proprio le juge a rejeté la facture de dégradation 750 euros, pour moi tout était correct car j'ai rendu l'appartement comme il se doit même si le proprio était venu avec un huissier judiciaire dans les états des lieux de sortie. et maintenant l'employeur m'attaque 2 ans après qu'il est sûr que j'ai plus de preuves pour répondre.

Pouvez-vous s'il vous plaît m'orienter vers une solution qui pourrait m'être utile, je porte à votre connaissance que je suis ingénieur en production informatique et que je suis travailleur

étranger.

Par avance Merci pour votre considération.

Cordialement,

Issamine

Par **Marck.ESP**, le **16/07/2023** à **21:24**

Bonsoir et bienvenue

Vous ne pouvez pas vous défendre seul, voyez rapidement un avocat.